

Switzerland-Winterthour: Motorway construction works

OJ S 234/2014 04/12/2014

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

Contact person: Offre: N04/04, 080430, INST / chef de chantier

E-mail: beschaffung.winterthur@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=845683

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes (OFROU), division infrastructure routière, filiale de Winterthour

Postal address: Grüzefeldstrasse 41

Town: Winterthour

Postal code: 8404

Country: Switzerland

For the attention of: Offre: N04/04, 080430, INST / chef de chantier – Ne pas ouvrir – dossier d'offre

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N04/04, 080430, INST, Barga – Schaffhouse, rénovation du revêtement/chef de chantier.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Route nationale N04/04 Bargaen — Schaffhouse.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Entre la mi-juin 2015 et la fin septembre 2015, le revêtement de la route nationale N04/04 entre la frontière CH/D et la ramification de Mutzentäli doit être remplacé à l'identique avec un enrobé semidense 8 de classe A. Les travaux comprennent les prestations suivantes:

1) Remplacement du revêtement sur la voie normale, de dépassement et en partie sur la bande d'arrêt d'urgence (env. 115 000 m²):

— km 0.550 – km 14.350 (env. 13.800 km).

2) Application de couches SAMI sur la voie normale, de dépassement et en partie sur la bande d'arrêt d'urgence.

3) Remplacement de la couche de liaison au niveau des espaces pour camions de la douane suisse.

4) Balisages définitifs (longueur de route N04/04 env. 13.800 km):

— balisage définitif: plastique à froid structuré à deux composants, blanc.

5) Joints de chaussée en bitumes en polymère pour les objets d'inventaire 404_SH, 407_SH, 409_SH et 410_SH.

Le remplacement du revêtement sur la N04/04 se fait par étapes en travail de nuit.

II.1.6. CPV code(s)

45233110 Motorway construction works

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 15.6.2015. Completion 18.9.2015

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Conformément au chiffre 4.1 du document contractuel prévu.

Pour l'exécution du contrat: retenue en espèce selon l'art. 149/150 de la norme SIA 118.
Pour la responsabilité découlant des défauts: cautionnement solidaire selon l'art. 496 CO.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offre et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: conformément aux explications des documents de soumission.

Sous-traitance: les prestations fournies par des sous-traitants (hors livraison de matériel) ne doivent pas dépasser au maximum 50 %.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

CQ1: aptitude technique.

CQ2: aptitude économique/financière.

CQ3: système de gestion de la qualité/certification.

CQ4: expérience des personnes clés.

CQ5: disponibilité du chef de chantier et du contremaître en chef.

Justificatifs requis:

Les justificatifs/attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

Critère de qualification 1:

Aptitude technique;

Un objet de référence d'une complexité comparable, réalisé dans le même domaine spécialisé.

Critère de qualification 2:

Aptitude économique/financière:

Q2.1 Chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire > 2 fois le chiffre d'affaires du mandat.

Critère de qualification 3:

Système de gestion de la qualité/certification;

Certification ISO 9001. Doit au moins être possédée par l'entreprise chef de file.

Critère de qualification 4:

Expérience de la personne clé;

1 projet de référence d'une complexité comparable et relevant de la même spécialité au même poste pour la personne clé suivante: chef de chantier.

Critère de qualification 5:

Disponibilité du chef de chantier et du contremaître en chef.

Confirmation que la disponibilité requise est garantie à tout moment pour la personne clé.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. CA1: prix

2. — Montant de l'offre mis au net

3. CA2: contenu/qualité des documents soumis

4. — Rapport technique et liste des tâches prioritaires, risques centraux et mesures

5. — Personnes clés (chef de chantier et contremaître en chef)

6. — Concept et représentation des procédures de travail

7. — Installations du chantier

8. CA3: programme détaillé

9. — Durée des travaux jusqu'à la réception de l'ouvrage testé et la libération de la surface mise à la disposition du trafic pour la circulation

10. CA4: qualité, plausibilité du programme des travaux

11. — Structure, représentation, programme et déroulement des travaux, clarté, transparente

12. Évaluation du prix

13. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 30 % ou plus à celui de l'offre la plus basse obtiennent la note 0. Entre 2,

14. L'évaluation est linéaire (arrondi à 2 points après la virgule). Les éventuels escomptes proposés ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation des prix.

15. Notation des autres critères de qualité

16. L'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5:

17. 0 = évaluation impossible; aucune information

18. 1 = critère très mal rempli; informations insuffisantes et incomplètes

19. 2 = critère mal rempli; informations sans lien suffisant avec le projet

20. 3 = critère rempli de manière normale, moyenne; qualité moyenne correspondant aux exigences de l'appel d'offres
21. 4 = critère rempli de manière satisfaisante; très bonne qualité
22. 5 = critère rempli de manière très satisfaisante; excellente qualité, contribution très importante à la réalisation de l'objectif
23. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont notés. Le nombre de points du critère est obtenu à partir la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur pondération.
24. Total des points: somme des notes multipliée par leur pondération (total maximal: 5 x 100 = 500)

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080430

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.1.2015

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Les négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire

entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite: il n'est pas organisé de visite. 2. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées. 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers de ces dernières ne sont pas retournés. 4. L'ouverture des offres n'est pas publique; le montant non mis au net des offres soumises est uniquement communiqué aux soumissionnaires à l'aide d'un procès-verbal d'ouverture anonyme. 5. En vertu de l'art. 13, al. 1, let. h, OMP ainsi que de l'art. XV, let. D, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, suivant la procédure de gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci. 6. Preuve de disponibilité. Les 2 projets de réfection du revêtement «N04/04 Bargaen-SH» (080430) et «N07/76 Winterthour – Kreuzlingen» (130079) doivent être réalisés entre environ mai et octobre 2015. Les éventuelles directives contraignantes pour les délais pour un projet donné sont contenues dans les dossiers d'appel d'offres et doivent être prises en compte. Les travaux d'entrepreneurs pour les 2 projets de réfection du revêtement «N04/04 Bargaen-SH» (080430) et «N07/76 Winterthour – Kreuzlingen» (130079) sont mis au concours en même temps. Les 2 projets doivent principalement être effectués en travail de nuit. Afin de garantir la disponibilité des personnes clés, du reste du personnel et des machines requises, la règle suivante s'applique: disponibilité /choix du projet: si un soumissionnaire soumet une offre pour les 2 projets et se retrouve 2 fois en première position après l'évaluation, il ne reçoit le mandat pour les 2 projets que si la disponibilité des personnes clés, du reste du personnel (en cas d'utilisation des mêmes personnes) et des machines requises peut être prouvée pour les 2 projets. Dans le cas contraire, il reçoit le mandat pour le projet présentant le plus grand écart de points avec le deuxième. Si la différence de points est identique, le soumissionnaire a le choix. Le choix doit être fait pendant la phase de soumission des offres.

Priorité contraignante pour les projets (à n'indiquer qu'en cas de soumission d'offres pour les 2 projets):

- N04/04, Bargaen-SH, réfection du revêtement
- N07/76 Winterthour – Kreuzlingen, réfection du revêtement.

La preuve de la disponibilité peut être apportée de différentes manières (liste non exhaustive):

- programme des travaux (p.ex. programme des travaux séparé avec représentation des 2 projets),
- explications claires et compréhensibles. En cas d'utilisation de différentes personnes (personnes clés et personnel autre) dans les 2 projets, il suffit de prouver que les machines requises sont disponibles.

www.simap.ch

Délai de livraison/remarques: dans tous les cas, la variante officielle déposée doit être complète.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en un exemplaire. Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «Ne pas ouvrir – dossier d'offre» bien en évidence. Remise en mains propres: en cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00-12:00 et 13:00-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). En cas de remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, les soumissionnaires étrangers peuvent y déposer leur offre contre remise d'un accusé de

réception, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture.
L'accusé de réception doit alors être envoyé à l'adjudicateur par courriel, au plus tard à la date indiquée.

Publication de référence nationale: SIMAP de la 1.12.2014, doc. 845683

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 11.12.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

1.12.2014